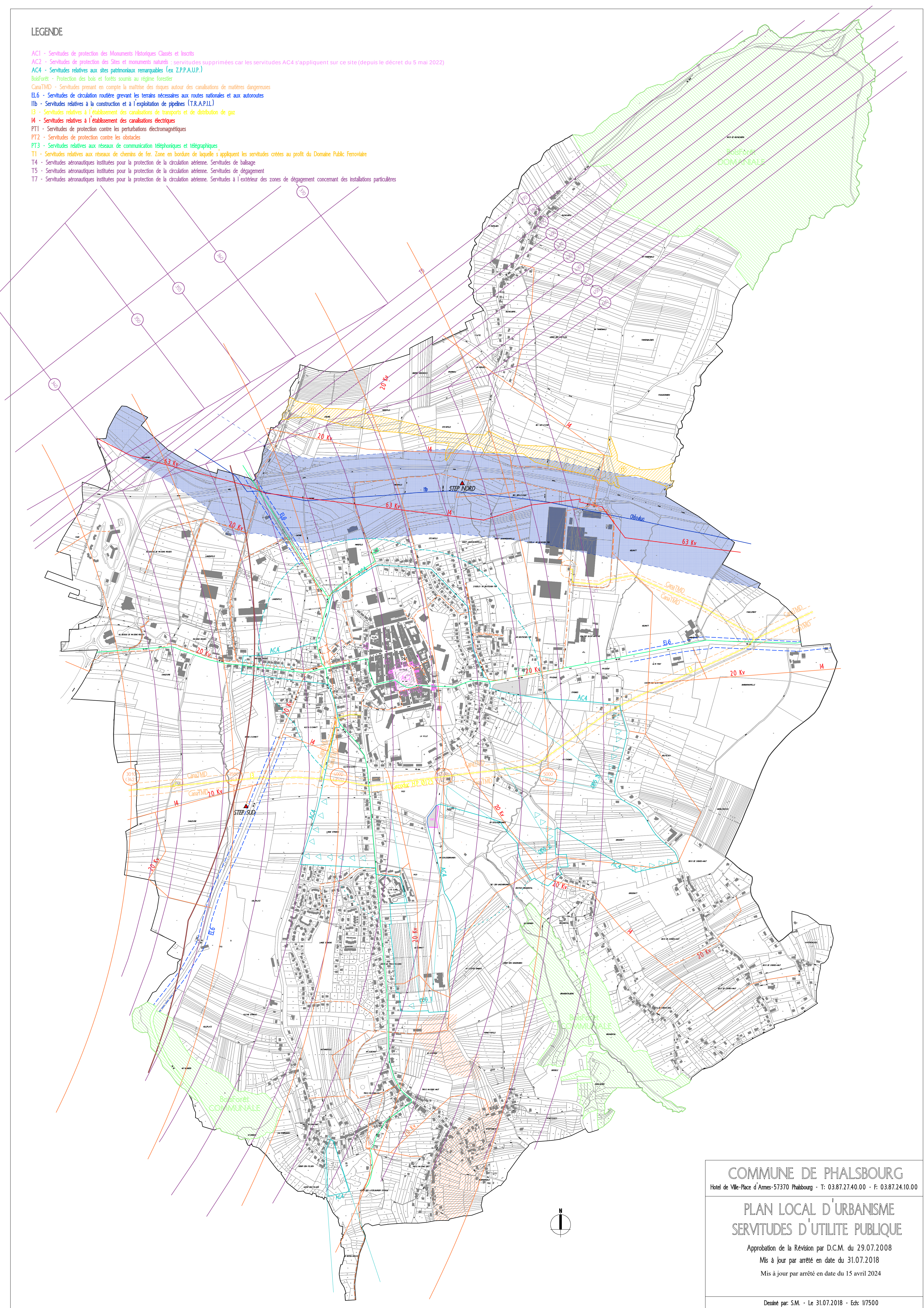


LEGENDE

- AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques Classés et Inscrits
- AC2 - Servitudes de protection des Sites et monuments naturels : servitudes supprimées car les servitudes AC4 s'appliquent sur ce site (depuis le décret du 5 mai 2022)
- AC4 - Servitudes relatives aux sites patrimoniaux remarquables (ex Z.P.P.A.U.P.)
- BoisForêt - Protection des bois et forêts soumis au régime forestier
- CanatMD - Servitudes prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de matières dangereuses
- EL6 - Servitudes de circulation routière grevant les terrains nécessaires aux routes nationales et aux autoroutes
- Ilb - Servitudes relatives à la construction et à l'exploitation de pipelines (T.R.A.P.I.L.)
- I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transports et de distribution de gaz
- I4 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
- PT1 - Servitudes de protection contre les perturbations électromagnétiques
- PT2 - Servitudes de protection contre les obstacles
- PT3 - Servitudes relatives aux réseaux de communication téléphoniques et télégraphiques
- T1 - Servitudes relatives aux réseaux de chemins de fer. Zone en bordure de laquelle s'appliquent les servitudes créées au profit du Domaine Public Ferroviaire
- T4 - Servitudes aéronautiques instituées pour la protection de la circulation aérienne. Servitudes de balisage
- T5 - Servitudes aéronautiques instituées pour la protection de la circulation aérienne. Servitudes de dégagement
- T7 - Servitudes aéronautiques instituées pour la protection de la circulation aérienne. Servitudes à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières



COMMUNE DE PHALSBURG

Hotel de Ville-Place d'Armes-57370 Phalsbourg - T: 03.87.27.40.00 - F: 03.87.24.10.00

PLAN LOCAL D'URBANISME

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Approbation de la Révision par D.C.M. du 29.07.2008

Mis à jour par arrêté en date du 31.07.2018

Mis à jour par arrêté en date du 15 avril 2024

Dessiné par: S.M. - Le 31.07.2018 - Ech: 1/7500